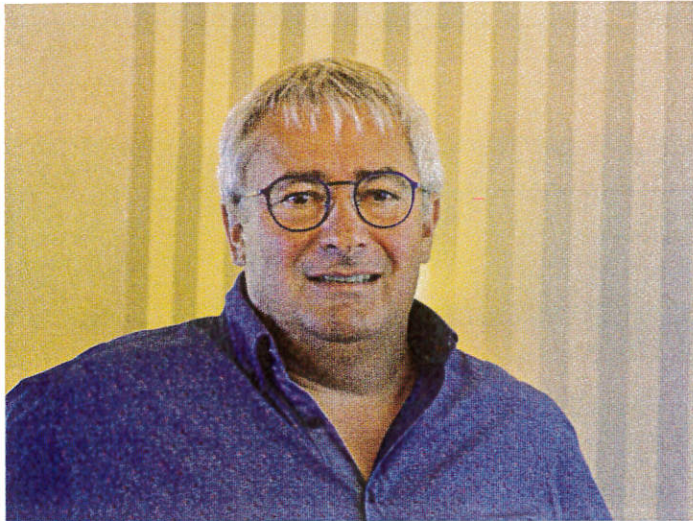


L'APESA 17 À L'ÉCOUTE DES DIRIGEANTS EN DÉTRESSE



Christophe Drevet, président de l'APESA 17

APESA 17 est une association discrète présidée par l'Angérien Christophe Drevet. Discrète mais parfois vitale. Qu'est-ce donc qu'APESA 17 ? L'acronyme APESA signifie Aide Psychologique aux Entrepreneurs en Souffrance Aiguë. En effet, dans la réalité, l'image du patron riche et oisif que l'on peut voir dans certains films est loin de ce que vivent au quotidien beaucoup de chefs d'entreprise, d'artisans et commerçants.

APESA est née en 2013 de la rencontre de Marc Binné, greffier associé du tribunal de commerce de Saintes et de Jean-Luc Douillard, psychologue clinicien. La même année APESA 17 a été créée et 5 tribunaux de commerce ont rejoint celui de Saintes dans le dispositif. Puis en 2016 est née APESA France, qui s'associe aujourd'hui avec plus de 50 tribunaux de commerce ainsi qu'une vingtaine à venir, mais aussi des tribunaux de grande instance, sous l'impulsion de Marc Binné.

Dans la pratique, comment fonctionne APESA ? Tout commence grâce à un réseau de « sentinelles ». Ce sont des personnes qui ont reçu une formation les aidant à détecter les responsables d'entreprise en détresse et à savoir leur proposer de l'aide psychologique. Ces sentinelles peuvent être les membres du greffe du tribunal de commerce, mais aussi des comptables, juges, mandataires judiciaires, membres de clubs d'entreprises, etc.

Une fois que la personne en difficulté manifeste son besoin d'aide, cette demande est transmise au réseau APESA. Dans les 90 minutes qui suivent, le chef d'entreprise reçoit un appel de la part d'un psychologue APESA pour faire une première approche de sa situation. Il lui est ensuite proposé rapidement une série de cinq rendez-vous avec un psychologue du réseau (qui en compte plus de 800) proche du domicile de l'entrepreneur, financièrement pris en charge par APESA.

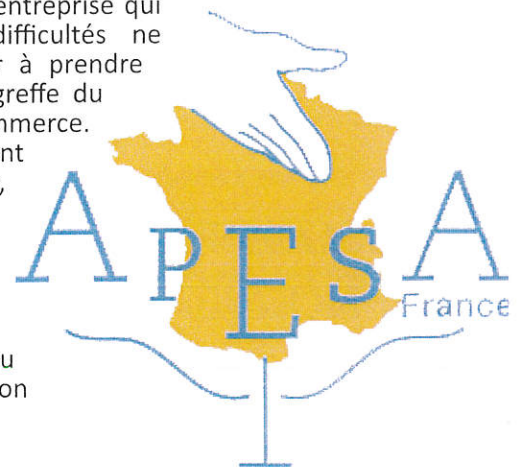
Il faut savoir aussi qu'APESA ne réserve pas ses services aux seuls entrepreneurs, mais également à leur conjoint, ainsi qu'aux élus dont la charge est souvent similaire à celle d'un chef d'entreprise.

Concrètement et localement, APESA 17 couvre toute la Saintonge. L'association a traité un peu plus de 40 dossiers en 2018 et compte dans ses rangs près de 70 sentinelles, mais seulement 4 en Vals de Saintonge. Avis aux bonnes volontés.

APESA 17 n'est pas une association médiatique, mais n'oublions pas que la bonne santé des territoires dépend de la bonne santé des entreprises qui y sont implantées, et cette dernière dépend de celle de leur dirigeant. Quant à la bonne santé d'APESA, elle dépend de ses soutiens financiers : CCI de Rochefort et de Saintonge, Chambre des métiers, Fédération du bâtiment, PSE (club de chefs d'entreprise de Saintes), les Villes de Saint-Jean-d'Angély et Saintes, la Communauté d'Agglomération de Saintes.

Le message essentiel que Christophe Drevet, le président d'APESA 17, souhaite faire passer, est que les chefs d'entreprise qui connaissent des difficultés ne doivent pas hésiter à prendre conseil auprès du greffe du tribunal de commerce.

Les entreprises sont comme les humains, il arrive qu'elles tombent malades, alors mieux vaut voir le médecin que faire de l'automédication ou espérer une guérison spontanée.



FORUM DES ASSOCIATIONS ET DU VIVRE-ENSEMBLE

Le forum des associations est l'occasion, chaque année en septembre, au moment de la reprise des activités, de découvrir la diversité des offres associatives (dans les domaines aussi divers que le sport, la culture, les loisirs...), de prendre connaissance des activités existantes à Saint-Jean-d'Angély et éventuellement de s'y inscrire, de visiter les expositions, et assister aux démonstrations... **Le forum 2019 aura lieu le SAMEDI 31 AOÛT**, de 9 heures à 18 heures place de l'Hôtel-de-Ville et salle Aliénor-d'Aquitaine. La cérémonie des récompenses sportives aura lieu à 11h30 et, à 12h30, un verre de l'amitié sera offert par la municipalité.